Présentation

Des monts du Massif central aux sommets pyrénéens, Midi-Pyrénées, la plus vaste région de France, offre des paysages contrastés et présente une gamme variée de milieux naturels contenant une faune et une flore très riches. Aussi les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) couvrent-elles un peu plus du quart du territoire régional (à peine 7 % de Tarn-et-Garonne, mais 75 % de l'Ariège).

Même si de vastes espaces sont faiblement peuplés, les modifications du paysage résultant de l'évolution des modes de culture et de l'étalement urbain, accompagné du développement des infrastructures ainsi que du tourisme, en affectent les équilibres naturels. La flore et la faune sont préservées dans des espaces naturels protégés par la mise en œuvre de mesures réglementaires ou contractuelles définies par l'État et les collectivités territoriales ou par l'application de directives européennes et de conventions internationales.

Le parc national des Pyrénées, créé en 1967, s'étend sur 56 communes des Hautes-Pyrénées et 30 communes des Pyrénées-Atlantiques. Sa zone centrale couvre plus de 30 000 hectares en Midi-Pyrénées. Au sein de ce parc, se situent la réserve naturelle de Néouvielle et la zone de protection spéciale de Gavarnie, destinée à favoriser la conservation des oiseaux sauvages.

Trois parcs naturels régionaux ont été créés plus récemment : Haut-Languedoc, Grands Causses et Causses du Quercy et deux parcs (Pyrénées ariègeoises et Aubrac) sont en cours de création.

Parmi les sites classés, le canal du Midi, le massif Gavarnie - Mont-Perdu dans les Pyrénées et certains tronçons des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle sont inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité.

Sources

[1] Institut français de l'environnement (Ifen) - Direction régionale de l'environnement (Diren) - Muséum national d'histoire naturelle.

[2] Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire - Muséum national d'histoire naturelle.

Définitions

Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF): l'inventaire des ZNIEFF identifie, localise et décrit la plupart des sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. Les ZNIEFF de type 1 correspondent à des sites précis d'intérêt biologique remarquable et les ZNIEFF de type 2 à de grands ensembles naturels riches.

Parc national : territoire classé en raison de l'intérêt de la conservation de son milieu naturel. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique.

Réserve naturelle : territoire classé pour assurer la protection, la conservation et la gestion d'espaces naturels devenus rares ou particulièrement menacés. Réserve naturelle volontaire : propriété privée « agréée » comme réserve naturelle par arrêté préfectoral.

Parc naturel régional : classement d'initiative régionale, pour préserver le patrimoine naturel, paysager et culturel d'un territoire à l'équilibre fragile et contribuer à son aménagement et à son développement. Arrêté de biotope : arrêté préfectoral visant à préserver l'espace de vie et de reproduction d'une espèce animale ou végétale légalement protégée en France.

Pour en savoir plus

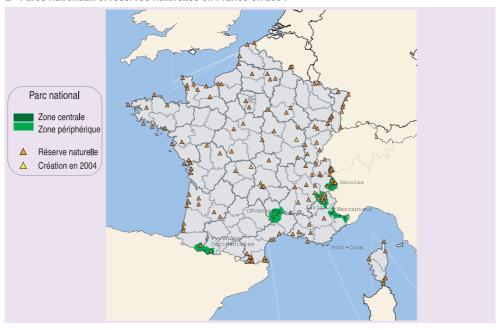
- « *Dossier spécial environnement* ». Insee, courrier des statistiques n° 120, juillet 2007.
- « Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français ». Insee Première n° 1121 janvier 2007.
- « *Profil environnemental de Midi-Pyrénées* ». Diren Midi-Pyrénées, édition 2007.
- « La France face à ses objectifs environnementaux européens ». Ifen, 4 pages n°124, juin 2008.
- « L'environnement en France ». Les synthèses de l'Ifen, octobre 2006.

www.midi-pyrenees.environnement.gouv.fr www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr www.developpement-durable.gouv.fr/ www.ifen.fr www.inpn.mnhn.fr/

1 - Espaces naturels faisant l'objet d'une protection réglementaire (1)

	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées	France
Parcs nationaux * (en 2006)										
Nombre	0	0	0	0	0	1	0	0	1	6
Superficie (en ha)	///	///	///	///	///	30 995	///	///	30 995	350 852
Parcs naturels régionaux * (en	2006)									
Nombre	0	1	0	0	1	0	1	0	3	43
Superficie (en ha)	///	317 440	///	///	176 372	///	141 765	///	635 577	6 842 000
Réserves naturelles * (en 2006)										
Nombre	0	0	0	0	0	1	0	0	1	144
Superficie (en ha)	///	///	///	///	///	2 330	///	///	2 330	242 709
Réserves naturelles volontaires	(en 2006))								
Nombre	1	1	0	0	2	2	2	0	8	139
Superficie (en ha)	746	2	///	///	21	1 959	7	///	2 735	16 096
Réserves biologiques domania	les et fore	stières (e	n 2004)							
Nombre	4	2	3	0	0	0	4	0	13	189
Superficie (en ha)	862	488	885	///	///	///	75	///	2 310	29 718
Espaces soumis à des arrêtés d	de conserv	vation de	s biotopes	(en 200	06)					
Nombre	18	3	12	0	3	5	2	11	54 ⁽	693
Superficie des espaces protégés (e	en ha) 842	18	2 656	///	702	445	57	1740	6 460	124 444
Forêts de protection (en 2006)										
Nombre	5	0	2	0	0	7	0	0	14	106
Superficie (en ha)	12 692	2 ///	2 004	///	///	7 021	///	///	21 717	114 907

2 - Parcs nationaux et réserves naturelles en France en 2004



Tableaux Économiques de Midi-Pyrénées 2008

^{*} domaine public maritime inclus (1) certains espaces protégés s'étendent sur plusieurs départements

Présentation

En Midi-Pyrénées, près d'un million de tonnes d'ordures ménagères (soit 4 % du total national) ont été traitées en 2004, dont 56 % ont été mises en décharges ; ce taux est plus élevé que la moyenne nationale. Plus d'un tiers des ordures ménagères sont incinérées avec récupération d'énergie.

La grande distribution, les industries agroalimentaires et les industries du papier et carton sont les principaux producteurs de déchets industriels banals, assimilés aux ordures ménagères. Les autres déchets industriels nécessitent des traitements lourds réalisés dans l'une des installations régionales dûment autorisées.

En 2006, Midi-Pyrénées compte 40 sites classés **Seveso 2**.

Depuis 1992, la politique de modernisation de la gestion des déchets ménagers et assimilés a favorisé le fort développement des filières de valorisation : centres de tri, usines d'incinération avec récupération d'énergie et unités de compostage. Elle a pour objectif de limiter le stockage en décharge aux seuls déchets dits « ultimes » qui ne peuvent être ni valorisés ni définitivement détruits. De 2002 à 2004, les efforts de valorisation ont porté surtout sur le compostage et l'incinération avec récupération d'énergie. Depuis 1992, le parc régional d'installations de collecte et de traitement des déchets s'est élargi. Aux côtés des trois incinérateurs et des 23 décharges, on trouve, en 2004, 19 centres de tri, 135 déchetteries, 23 centres de stockage et 35 plates-formes de compostage consacrées essentiellement à la valorisation des déchets verts.

À ce jour, les quantités de déchets mises en centre d'enfouissement dans la région restent élevées alors que la politique actuelle tend vers la réduction des déchets ménagers incinérés ou mis en décharge.

Sources

[1] Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

[2] [3] Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Institut français de l'environnement (Ifen).

Définitions

Installation Seveso 2 : installation entrant dans le champ d'application de la directive européenne du 9 décembre 1996 (qui a abrogé la directive précédente dite sévéso 1) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangeureuses. Ces sites sont reconnus comme présentant des risques industriels accidentels majeurs ; les exploitants de ces sites sont tenus de mettre en œuvre un système de gestion de la sécurité proportionné aux risques.

Installation nucléaire de base : réacteur nucléaire, accélérateur de particules, usine de séparation ou de fabrication de substances radioactives.

Barrage intéressant la sécurité publique : barrage ou réservoir artificiel d'eau dont la rupture éventuelle aurait des répercussions graves pour les personnes et, en tout état de cause, les barrages relevant de la procédure de consultation du Comité technique permanent des barrages (hauteur supérieure à 20 mètres). Déchets ménagers et assimilés : déchets produits par les ménages et par l'activité économique qui ne sont ni dangereux, ni inertes pour l'environnement et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.

Pour en savoir plus

« Les quantités de déchets produits et éliminés en France en 2004 ». Ifen, Dossier n° D12, avril 2008.

« Profil environnemental de Midi-Pyrénées - tableau de bord 2007 ». Diren Midi-Pyrénées, mars 2008.

« Le recyclage des déchets du bâtiment et des BTP peut progresser ». Ifen, 4 pages n° 117, mars 2007.

« Eider : décrire l'environnement dans les régions ». Ifen, dossiers n° 1, septembre 2005.

www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr www.developpement-durable.gouv.fr/ www.ifen.fr

www.inpn.mnhn.fr/

Déchets - risques technologiques

1 - Risques technologiques : les établissements à risques

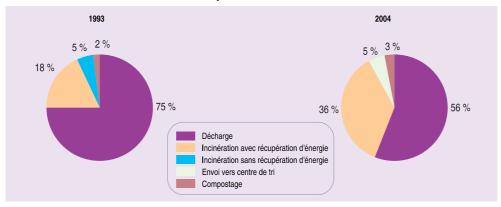
	Ariège	Aveyron	Haute- Garonne	Gers	Lot	Hautes- Pyrénées	Tarn	Tarn-et- Garonne I	Midi- Pyrénée	France s
Installations classées Seveso 2 à hauts risques (2006)	2	1	11	3	0	4	2	4	27	639
Installations classées Seveso 2 à risques moindres (2006)	0	1	4	4	0	0	4	0	13	532
Installations nucléaires de base (non secrètes) (2006)	0	0	0	0	0	0	0	2	2	123
Barrages intéressant la sécurité publique (1999)	13	16	7	3	1	13	15	0	66	384
Stockages souterrains de gaz naturel (1999)	0	0	0	1	0	0	0	0	1	14
Installations classées soumises à autorisation										
(y compris carrières) (2003)	144	516	521	253	336	271	507	196	2 744	62 025
- dont carrières	22	65	66	19	65	26	146	27	436	5 499
- dont établissements de traitement et										
élimination des déchets (2001)	1	25	6	6	0	6	11	5	60	1 164
- dont élevages	41	285	43	100	157	62	122	54	864	23 411

2 - Traitement et valorisation des ordures ménagères

	Midi-Py	rénées	France métro	politaine
	2004	2002	2004	2002
Quantités totales traitées (en milliers de tonnes)	942	997	23 097	23 751
Taux (en %) des quantités :				
- Incinérées avec récupération d'énergie	36,2	32,5	44,0	42,2
- Incinérées sans récupération d'énergie	0,0	1,1	2,8	2,9
- Triées	5,2	8,8	7,6	8,2
- Mises en décharges autorisées (*)	55,8	55,8	39,6	40,0
- Utilisées pour fabriquer du compost	2,8	1,9	5,5	6,0

^{*} dans les décharges traitant plus de 3 000 tonnes par an

3 - Mode de traitement des déchets en Midi-Pyrénées



2

2

Présentation

Le climat atlantique et les contreforts montagneux offrent à Midi-Pyrénées des ressources importantes en eaux. Cependant des pénuries surviennent en période d'étiage; le niveau des cours d'eau est alors au plus bas et l'irrigation importante (près de 60 % des **prélèvements bruts d'eau**).

Sur les 115 points de surveillance actifs en 2006, la qualité de l'eau s'améliore. Les principales altérations des eaux superficielles sont des pollutions par métaux ou micropolluants (fortement concentrées dans les bassins du Lot et du Tarn) et par les nitrates (particulièrement dans les bassins de la Garonne et de l'Adour, zones importantes d'agriculture intensive). Le processus d'eutrophisation est présent en été sur le territoire de près de la moitié des communes, principalement dans le Gers, l'Aveyron, la Haute-Garonne et en Tarn-et-Garonne. La qualité des eaux souterraines est essentiellement marquée par les pollutions à long terme, diffuses (nitrates et produits phytosanitaires) dans les nappes superficielles et par la grande vulnérabilité des aquifères karstiques.

En Midi-Pyrénées, l'émission des principaux polluants atmosphériques reste modérée : elle se concentre dans les principales agglomérations où pollutions domestique, automobile et industrielle se cumulent. On enregistre pendant quelques jours en 2007 une qualité médiocre de l'air, due principalement à la présence d'ozone en été et aux concentrations de particules en suspension pendant l'hiver (6 jours à Toulouse, 5 à Castres, 4 à Albi, 1 à Tarbes concernant l'ozone; 9 jours à Toulouse, 1 à Castres, 4 à Albi, 6 à Tarbes concernant les particules). La qualité de l'air s'améliore toutefois en Midi-Pyrénées et à Toulouse au cours des années récentes.

Sources

[1] Institut français de l'environnement (Ifen) -Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass).

[2] Observatoire régional de la qualité de l'air en Midi-Pyrénées (Oramip) - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Définitions

Prélèvements bruts d'eau : volume d'eau prélevé dans les eaux de surface et les eaux souterraines pour satisfaire l'usage. Il se distingue du volume effectivement consommé, déduction faite des restitutions importantes au milieu naturel effectuées par certaines industries et les réseaux d'eau potable.

Eutrophisation : processus dû principalement à un excès de nutriments (phosphore, azote), au ralentissement de l'écoulement et au réchauffement des eaux. Il entraîne un développement végétal excessif (plancton, algues...). Ses conséquences sont multiples : mortalité des poissons par manque d'oxygène, pollution organique, difficultés de traitement pour l'eau potable...

Indice ATMO : indice de la qualité de l'air calculé à partir de sous-indices mesurant les concentrations en polluants atmosphériques (ozone, dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de souffre (SO₂), particules en suspension).

L'aquifère karstique se caractérise généralement par la rapidité des écoulements et l'absence de filtration des eaux souterraines.

Pour en savoir plus

- « *Bilan hydrologique de l'étiage 2007* ». Diren Midi-Pyrénées, février 2008.
- « La France en bonne voie pour respecter les plafonds d'émission de polluants ». Ifen, 4 pages n° 124, juin
- « Les services publics de l'assainissement en 2004 ». Ifen, dossier n° D10, janvier 2008.
- « Les pesticides dans les eaux Données 2005 ». Ifen, dossier n° D9, décembre 2007.
- « *Oramip infos* », bulletin n°88, décembre 2007. www.midi-pyrenees.environnement.gouv.fr www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr www.oramip.org

www.eau-adour-garonne.fr www.arpe-mip.com www.ifen.fr www.eaufrance.fr

1 - Qualité des eaux de baignade

		France				
	2001	2002	2003	2004	2006	2006
Nombre de points de surveillance (eau douce)	142	139	131	131	115	1309
Répartition (en %) selon la qualité :						
- Bonne qualité	52,1	43,9	54,2	42,0	60,0	48,8
- Qualité moyenne	46,5	51,8	44,3	53,4	38,3	45,9
- Pollutions momentanées	1,4	4,3	0,8	4,6	1,7	4,8
- Mauvaise qualité	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,5

Unités : nombre de jours d'observation et %

2 - L'indice ATMO à Toulouse

Qualité de l'air par type de polluants :	200)4	200)5	2006		
Quante de l'an par type de pondante.	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Multipolluant :	237	100,0	362	100,0	364		
- très bonne	24	10,1	27	7,5	16	4,4	
- bonne	164	69,2	251	69,3	260	71,4	
- moyenne	44	18,6	65	18,0	64	17,6	
- mauvaise ou très mauvaise	5	2,1	19	5,2	24	6,6	
SO ₂ :	237		358		360		
- très bonne	237	100,0	358	100,0	360	100,0	
- bonne	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
- moyenne	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
- mauvaise ou très mauvaise	0	0,0	0	0,0	0	0,0	
NO ₂ :	237		349		356		
- très bonne	150	63,3	220	63,0	211	59,3	
- bonne	84	35,4	122	35,0	141	39,6	
- moyenne	3	1,3	7	2,0	3	0,8	
- mauvaise ou très mauvaise	0	0,0	0	0,0	1	0,3	
Ozone :	237		362		364		
- très bonne	64	27,0	73	20,2	66	18,1	
- bonne	134	56,5	214	59,1	219	60,2	
- moyenne	35	14,8	59	16,3	57	15,7	
- mauvaise ou très mauvaise	4	1,7	16	4,4	22	6,0	
Poussières :	237		357		362		
- très bonne	122	51,5	186	52,1	200	55,2	
- bonne	104	43,9	162	45,4	153	42,3	
- moyenne	10	4,2	6	1,7	7	1,9	
- mauvaise ou très mauvaise	1	0.4	3	0,8	2	0,6	

Présentation

Au 31 décembre 2006, Midi-Pyrénées compte plus de 4 000 emplois salariés du secteur privé dans les principales activités liées à l'environnement, soit 3,2 % du total national. La gestion de l'eau et des déchets totalise trois quarts des effectifs. Près de six personnes sur dix travaillent dans un établissement de captage, traitement et distribution d'eau ou dans un établissement de collecte et traitement des ordures ménagères. La Haute-Garonne regroupe la moitié des emplois environnementaux de la région.

Les entreprises et les collectivités locales confient de plus en plus souvent la gestion de leurs déchets à des entreprises privées spécialisées. La progression des effectifs du secteur privé est significative : + 71 % en 10 ans, soit une croissance en moyenne annuelle de 5,5 % sur la période 1996-2006.

L'emploi salarié dans les entreprises privées du secteur de collecte et traitement des ordures ménagères et des autres déchets augmente de 11,6 % par an sur la même période. Pour le secteur de l'eau (captage, traitement, distribution et assainissement), l'augmentation est plus modérée : 3 % par an. Ce secteur demeure tout de même le plus important en terme d'effectifs avec 40 % des salariés fin 2006. Le secteur de la **récupération** progresse de 4,5 % par an sur la même période en même temps que se développent les centres de tri et la collecte sélective.

Définitions

L'emploi environnemental est ici mesuré par l'emploi dans les entreprises exerçant une activité environnementale au sens de la Nomenclature des activités françaises (Naf). Cette nomenclature identifie trois grands secteurs d'activité environnementale.

Récupération:

- récupération de matières métalliques recyclables : métaux ferreux et non ferreux, tri et compactage des ferrailles et des véhicules, démolition navale ;
- récupération de matières non métalliques recyclables : papiers, textiles, verres, plastiques, caoutchoucs, vieux vêtements, ordinateurs, huiles usagées...

Captage, traitement et distribution d'eau potable, industrielle et pour irrigation ainsi que déssalement de l'eau de mer.

Assainissement, voirie et gestion des déchets :

- collecte et traitement des eaux usées : gestion et entretien des égouts, évacuation et traitement des eaux usées et des boues d'épuration, vidange et nettoyage des puisards et des fosses sceptiques ;
- enlèvement et traitement des ordures ménagères : ramassage, transport, tri et élimination des ordures ménagères et assimilées ; gestion des décharges, des lieux de stockage, des stations de transfert des déchets banals et des unités d'incinération ;
- élimination et traitement des autres déchets : déchets agricoles ou industriels nécessitant un traitement spécifique, déchets toxiques ou contaminés, déchets faiblement radioactifs...

Le secteur public n'est pas pris en compte. Ainsi mesuré, l'emploi ne s'identifie pas aux métiers de l'environnement. Il n'inclut pas les emplois liés à l'environnement exercés dans les entreprises dont l'activité principale ne porte pas sur l'environnement. À l'inverse, des emplois non strictement environnementaux sont comptés comme tels car exercés dans des entreprises dont l'activité principale est environnementale.

Sources

[1] [2] [3] Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic).

Pour en savoir plus

- « L'économie de l'environnement en 2006 ». Ifen, juin 2008.
- « Les métiers de l'environnement victimes de leur succès ». Ifen, 4 pages n° 107, octobre 2005. www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr www.ifen.fr www.ademe.fr

1 - Emplois salariés du secteur privé liés à l'environnement en 2006

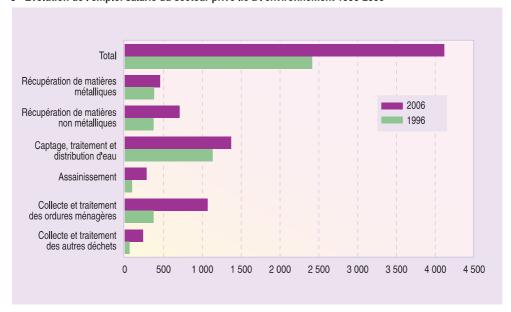
	Ariège	Aveyron	Gers	Haute- Garonne	Hautes- Pyrénées	Lot	Tarn	Tarn-et- Garonne	,	Part de la région n France (%)
Récupération de matières métalliques	24	40	21	182	28	59	64	39	457	3,2
Récupération de matières non métalliques	26	12	8	358	44	46	173	37	704	4,6
Captage, traitement et distribution d'eau	23	122	67	684	112	136	134	93	1 371	4,1
Assainissement	0	10	5	180	13	3	34	34	279	2,6
Collecte et traitement des ordures ménagère	es 24	68	0	481	97	168	135	95	1 068	2,5
Collecte et traitement des autres déchets	30	2	0	173	7	4	21	1	238	2,1
Total	127	254	101	2 058	301	416	561	299	4 117	3,2

2 - Évolution de l'emploi salarié du secteur privé lié à l'environnement 1996-2006

Unité:%

А	riège	Aveyron	Gers	Haute- Garonne	Hautes- Pyrénées	Lot	Tarn	Tarn-et- Garonne	Midi- Pyrénées	France métropole
Récupération de matières métalliques	60,0	- 20,0	162,5	- 6,7	2 700,0	490,0	- 32,6	875,0	20,9	24,9
Récupération de matières non métalliques	52,9	50,0	60,0	150,3	37,5	70,4	68,0	2,8	89,8	29,7
Captage, traitement et distribution d'eau	4,5	- 11,6	13,6	84,4	- 61,6	- 4,9	106,2	1 16,3	21,0	18,1
Assainissement	///	150,0	150,0	339,0	85,7	///	41,7	1 83,3	203,3	101,6
Collecte et traitement des ordures ménagères	s ///	///	///	170,2	- 4,9	1 100,0	237,5	1 43,6	186,3	56,1
Collecte et traitement des autres déchets	///	///	///	517,9	///	33,3	5,0	- 87,5	271,9	97,8
Total 12	26.8	27.0	27.8	115,3	- 30.6	111.2	61.7	110.6	70,8	42,2

3 - Évolution de l'emploi salarié du secteur privé lié à l'environnement 1996-2006



Tableaux Économiques de Midi-Pyrénées 2008